

Forêts périurbaines : quelles solutions ?

En forêt périurbaine, l'objectif de production des propriétaires se confronte à la nécessité d'accueillir les habitants des agglomérations. Au propriétaire de s'adapter pour limiter les effets négatifs de la fréquentation, voire d'en tirer profit...

Entre les arbres, on distingue les tours d'habitation de l'agglomération grenobloise. Maurice Rochas est propriétaire d'une forêt de 10 hectares à Seyssins, une forêt de coteau principalement peuplée de feuillus exploités en bois de chauffage. Comme de nombreux propriétaires en Rhône-Alpes, Maurice Rochas possède une parcelle en zone périurbaine, une situation géographique qui a des implications particulières.

Une forte fréquentation

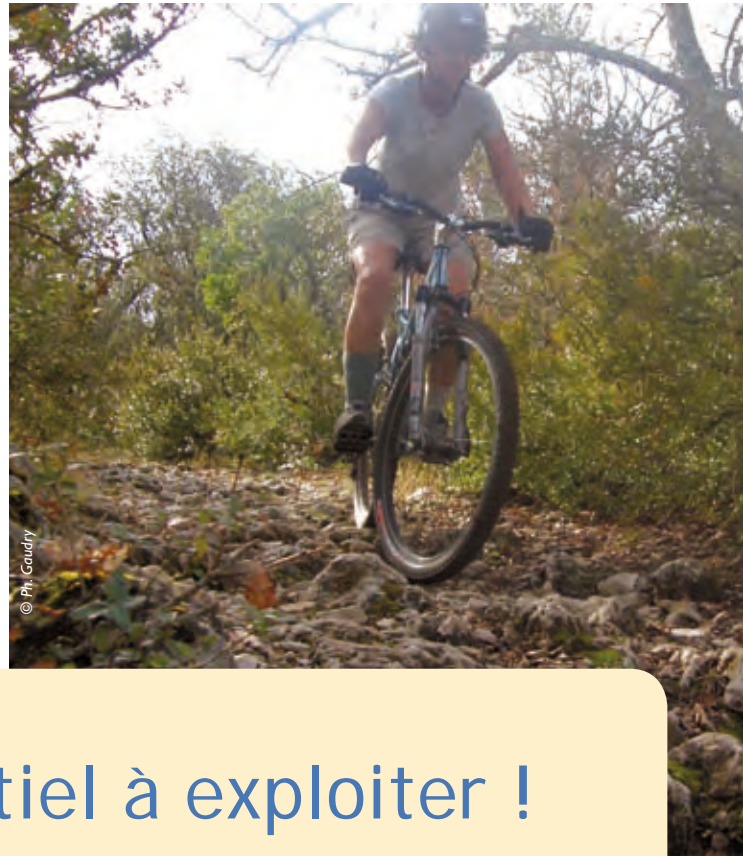
« La forêt périurbaine est une forêt de promenade. Il y a quelques piétons, mais le problème, ce sont surtout les motos et les quads. C'est ma hantise, car ils détériorent énormément les chemins », s'exclame-t-il. Chaque week-end, c'est une partie des 650 000 habitants du bassin grenoblois qui vient chercher un moment de détente et d'évasion dans les forêts avoisinantes, à 70 % privées.

On dénombre par exemple 140 000 visites par an sur le massif de la Chartreuse. Les problèmes liés à la fréquentation du public y sont donc exacerbés. Outre les dégradations engendrées par un passage incessant, se posent des problèmes de sécurité et de responsabilité civile du propriétaire, théoriquement responsable

des accidents survenant dans sa parcelle.

Thierry Blanchard, gestionnaire d'espaces naturels à la Métro (communauté d'agglomération grenobloise), sillonne régulièrement les parcs de coteau et se confronte aux problèmes liés au vandalisme et à la prostitution aux abords de la forêt : « *Quand je vois une voiture garée, je ne sais jamais à quoi m'attendre : simple promeneur ou fauteur de troubles ?* », témoigne-t-il.

Malgré leur rôle d'accueil important, ces forêts périurbaines peuvent aussi être des forêts de production. « *Après avoir hérité de ma forêt au début années 1980, j'ai commencé par construire un réseau de dessertes. Il est aujourd'hui emprunté par les prome-*



© Ph. Gaudry

Forestour : le tourisme, un potentiel à exploiter !

Tout a commencé en 1993, lorsque quelques propriétaires forestiers se sont réunis au sein de l'association Forêt Réseau Tourisme (Forestour) pour réfléchir aux sources de revenus que pouvait générer le tourisme. « Nous ne souhaitons pas repousser les visiteurs, au contraire, expose Jacques Varrone, président de Forestour. Nous voulons tirer partie de notre forêt dans toute sa dimension, pas seulement pour sa production ». Pas question pour autant d'installer un péage à l'entrée de sa propriété. Suivant le slogan

« sentier gratuit, bas-côté payant », les propriétaires accueillent gratuitement les visiteurs, mais font payer les menus services qu'ils offrent. Un bon organisateur qui allie gîte, écoulement de ses produits de ferme, randonnées pédagogiques et chasse gardée peut ainsi engendrer des revenus supplémentaires allant parfois jusqu'à quelques centaines ou quelques milliers d'euros par an ! Originellement basé en Provence-Alpes Côte d'Azur, le réseau possède aussi quelques adhérents dans les régions

alentours, notamment en Rhône-Alpes. Très sollicitée par des propriétaires de la France entière, l'association est amenée à évoluer pour devenir une association nationale ou une fédération d'associations locales. Une chose est sûre : le concept séduit les propriétaires les plus dynamiques !

► Contact : Forestour - 04 42 51 43 19
www.forestour-paca.org

neurs, mais il me permet quotidiennement d'exploiter ma forêt et d'en sortir du bois bûche, raconte M. Rochas. Le problème, ce sont les coûts d'exploitation et donc mon investissement non rentable économiquement ! Mais qui sait, à force de coupes sur taillis, peut-être que d'ici 50 ans, certains arbres partiront en bois d'œuvre... »

Aménagements personnels ou conventions

Autre possibilité pour les propriétaires : mettre la main à la pâte pour gérer le flux de visiteurs. « J'ai installé une barrière à l'entrée pour empêcher le passage d'engins motorisés, mais je n'ai rien contre le passage des promeneurs » assure Maurice Rochas. Un panneau d'information est même implanté au détour d'un chemin pour sensibiliser les visiteurs. Il présente les spécificités de la forêt de coteau grenobloise : son rôle de production, de détente et de loisirs, mais aussi son rôle de prévention des risques naturels (éboulement, érosion, inondation). Faisant partie d'une dizaine de panneaux implantés en forêt grenobloise par les acteurs de la forêt publique et privée, celui-ci participe à l'effort de pédagogie nécessaire à une bonne entente entre forestiers et usagers des forêts.

Dans la même optique, la Metro installe actuellement dans le bois des Vouillants une dizaine de totems pédagogiques. « Ces totems sont accompagnés de textes didactiques. Ils permettent aux promeneurs de mieux appréhender l'environnement forestier et de les sensibiliser à son importance écologique » explique Thierry Blanchard.

Certains propriétaires aimeraient se contenter d'une forêt de production fermée au public, mais les acteurs sont unanimes, il est très difficile d'empêcher la fréquentation. « On a toujours du mal à ouvrir le milieu naturel au grand public, accorde Jacques Varrone, maire d'une petite commune comportant de la forêt en zone périurbaine. On n'a pas trouvé la solution idéale, mais on la cherche. Dans tous les cas, la pire attitude est de laisser son bien vacant et sans gestion. Si le propriétaire ne se sent pas capable de gérer cela lui-même, la solution consiste à passer une convention avec la collectivité locale », ce qui est permis et suggéré par la

loi forestière de 2001. En échange d'une certaine ouverture de son bien, le propriétaire pourra alors bénéficier d'une aide de la commune pour l'entretien, le ramassage des déchets, le gardiennage...

Des retombées financières

Certains aménagements en forêt périurbaine ont également pour ambition d'apporter des retombées financières. Au col de Portes, en Chartreuse-Isère, l'ONF travaille à la mise en place de l'Odysée Verte, un produit ONF déjà implanté en forêt de Rambouillet. Il s'agit d'un sentier de plus de 500 mètres suspendu dans les arbres à une dizaine de mètres de hauteur. « Le principe est de



se balader au niveau des oiseaux plutôt que le nez dans l'herbe, avec une scénographie pédagogique jouant sur l'imaginaire, explique Jean Claude Sarter de l'ONF Grenoble. Le projet en est encore au stade de la mise en place avec les collectivités mais

nous comptons beaucoup sur ses retombées touristiques au niveau local. »

L'Association pour le développement de l'agriculture dans l'Y grenoblois (ADAYG), elle, compte sur la proximité d'un bassin de population important. Avec le lancement du label « Bois d'ici », elle souhaite mettre en valeur la production locale de bois bûche dans une logique de circuit court.

Libre au propriétaire privé de suivre la tendance et de profiter de l'attractivité de sa forêt pour en dégager des bénéfices : visite pédagogique, arboretums, parcours d'acrobranche, carte de ramassage pour les champignons, vente de produits agricoles, ou même concerts en forêt.. « Il n'y a pas de recettes miracles, il y a de la place pour l'imagination en fonction des caractéristiques de sa forêt et de sa situation » suggère Jacques Varrone.

« Il y a des propriétaires qui ont la foi et qui accomplissent un travail de titan, conclut Jacques Vangheluwe, animateur forêt périurbaine de l'Adayg. S'il y avait une trentaine de propriétaires aussi motivés que Maurice Rochas dans la Metro, la forêt périurbaine n'aurait pas le même visage. »

« Il y a des propriétaires qui ont la foi et qui accomplissent un travail de titan, conclut Jacques Vangheluwe, animateur forêt périurbaine de l'Adayg. S'il y avait une trentaine de propriétaires aussi motivés que Maurice Rochas dans la Metro, la forêt périurbaine n'aurait pas le même visage. »

► Contacts : M. Rochas - 04 76 21 61 80
T. Blanchard : thierry.blanchard@la-metro.org
J. Vangheluwe - 04 76 20 67 52 - jacques.vangheluwe@adayg.org



Le Grand Lyon entretient sa trame verte

La «trame verte» est un réseau d'espaces agricoles et naturels, couvrant près de la moitié de la surface du Grand Lyon.

«La surface boisée représente 6 735 ha et la forêt y est privée à 90 %, constate Véronique Hartmann, directrice adjointe de la mission écologie urbaine du Grand Lyon. Elle est généralement peu exploitée, mais elle représente un enjeu important au niveau écologique et social. C'est un espace de loisir et de visites pour les urbains.» La conservation de cet espace contre le grignotage urbain est assurée au niveau de la communauté urbaine par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et à une échelle plus large par le Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Pour la gestion, les collectivités mettent en place au niveau local des «Projets Nature» qui permettent de canaliser la fréquentation du public dans les espaces naturels. Depuis 1992, 14 Projets Nature ont vu le jour, couvrant plus du quart de la trame verte. Concrètement, ils se traduisent par le balisage et l'entretien des sentiers, la mise en place de panneaux d'information et d'aires de stationnement mais aussi de travail pédagogique dans les écoles et sur le terrain.

«Lorsque les sentiers sont situés dans des forêts privées, les propriétaires signent une convention de passage avec la mairie. En contrepartie, la commune entretient les sentiers et ses abords», explique Véronique Hartmann. De plus, grâce au travail d'information, après quelques années de fonctionnement, les dégradations et décharges sauvages seraient bien moins nombreuses. «Malheureusement, il est souvent très difficile de convaincre les forestiers, se désolé Florent Sanchez, en charge du Projet Nature à la mairie de Francheville. «En fait, confirme Véronique Hartmann, il n'y a pas eu un seul projet où nous n'avons pas été obligé de modifier le tracé initial du sentier.» Heureusement, certains propriétaires sont plutôt pro-actifs. Monsieur D. a ainsi proposé à la commune de Francheville de prolonger les sentiers existants sur sa parcelle. «Je suis chasseur et j'ai des petits-



enfants qui aiment se promener, je ne voit pas l'intérêt de barrer le passage au public, estime-t-il. De plus, je suis sûr que plus il y aura de gens intelligents qui passeront, moins il y aura de saletés !»

Dossier réalisé par Eric Leroy-Terquem et Laure Marandet

► Contact : V. Hartmann - 04 78 63 46 53 - vhartmann@grandlyon.org

La FORÊT PRIVÉE
REVUE FORESTIÈRE EUROPÉENNE

50 ANS
QUE NOUS PARTAGEONS
LA ROUTE DES PROFESSIONNELS
DE LA FORÊT

« LE MAGAZINE DES PROS
POUR LES PROS »
PUBLIÉ PAR DES EXPERTS FORESTIERS
POUR LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE BOIS & FORÊT

FILIÈRE BOIS ET UTILISATIONS DU BOIS
DROIT ET FISCALITÉ DE LA FORÊT POLITIQUE FORESTIÈRE
COURS DES BOIS SUR PIED ET RÉGLEMENTATIONS
SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIÈRE MATÉRIEL FORESTIER

61 av. de la Grande Armée 75782 PARIS cedex 16 France
Tél : +33 1 45 00 46 61 / Fax : +33 1 40 67 16 62
courriel : njc@lafaforetprivee.com www.lafaforetprivee.com



Gérer les forêts périurbaines

Office National des Forêts - Fontainebleau - Thierry Moignieu - 01 60 74 92 25 - www.onf.fr

Depuis un demi siècle les forêts à proximité des villes sont devenues des espaces de loisirs pour des citadins de plus en plus nombreux à venir s'oxygéner et « rêver » en forêt.

Les gestionnaires ont donc dû apprendre à comprendre et à accueillir ces usagers, à mener une concertation avec eux et à gérer des paysages forestiers.

C'est cette approche globale qui est présentée dans cet ouvrage

(nombreux rapports sur la forêt périurbaine sur www.onf/europe/life-urbanwoods/rapports.htm)